

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



**REVUE DE L'EFFICACITE DE L'ASSISTANCE
DE LA BANQUE DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION
(1975 – 2005)**

Document d'orientation

**DEPARTEMENT DE L'EVALUATION DES OPERATIONS
(OPEV)**

16 avril 2007

Table des matières

	<u>Page</u>
I. Introduction	1
II. Objectif	1
III. Portée et structure	2
IV. Contexte analytique	2
V. Défis auxquels doit faire face l'éducation en Afrique	3
VI. Interventions de la Banque en matière d'éducation avant 1986	5
VII. Politique de la Banque en matière d'éducation 1986	5
VIII. Politique Révisée en Matière d'Education du Groupe de la Banque 2000.....	6
IX. Le financement de l'enseignement par la Banque	8
X. Questions d'évaluation	9
XI. Méthodologie d'évaluation.....	10
XII. Les résultats Excomptés de l'évaluation.....	12
XIII. Diffusion	12
XIV. Schéma chronologique.....	12
XV. Dotation en Effectifs et gestion	13
XVI. Financement.....	13

ANNEXES

Nbre de pages

1 Cadre analytique	1
2 Critères d'évaluation	2
3 Résumé des analyses et résultats essentiels	2
4 Données disponibles	2
5 Coût financier détaillé de la revue	2
6 Résumé Provisoire Plan du Projet de rapport	2
7 Références	2

Le présent document de politique a été préparé par Albert-Enéas Gakusi, Chargé d'évaluation principal, Département d'évaluation des opérations (OPEV). Il a bénéficié du travail préparatoire effectué par M.P. Madhusoodhanan (Consultant de longue durée, OPEV) et des résultats préliminaires de l'analyse de portefeuille effectuée par Joseph Mouanda (Assistant en évaluation). Toute question relative à ce document est à adresser à M. D.A Barnett, Directeur p.i., OPEV, poste 2041 ou à A-E. Gakusi, Chef de l'équipe et Coordinateur de projet, poste 3449.

I. INTRODUCTION

1.1 Le présent document de politique vise à présenter essentiellement le contexte, la justification, les résultats attendus, et le cadre temporel de la réalisation de la revue de l'assistance de la Banque au secteur de l'éducation des pays membres régionaux (PMR). La Banque a démarré ses activités de prêt en 1967, mais c'est en 1975 qu'elle a entamé son assistance au secteur de l'éducation lorsqu'elle a financé le premier projet d'éducation au Mali. En 1986, la Banque a adopté une politique sectorielle en matière d'éducation, qui a été révisée en 2000 en vue de mieux faire face aussi bien aux défis de longue date qu'aux nouveaux défis. Après 30 années d'assistance au secteur de l'éducation dans les pays membres régionaux, il est devenu impératif de faire le point et de procéder à une revue indépendante afin de faire un état exhaustif des projets/programmes financés par la Banque en termes de qualité en amont, de processus d'exécution, de performance et d'impacts des résultats, et d'identifier l'orientation future des interventions de la Banque, sur la base des enseignements tirés des expériences passées.

1.2 Pour différentes raisons, la présente revue est aussi opportune dans la mesure où :

- a) la Banque se rapproche de la fixation des priorités dans l'assistance qu'elle apporte aux Etats membres régionaux dans le cadre du FAD XI avec un accent particulier sur l'infrastructure ;
- b) la Banque doit réexaminer son approche du développement humain après cinq années de mise en œuvre de la politique en matière d'éducation de 2000 ;
- c) la Banque doit essayer de voir ce qu'elle peut faire davantage et/ou mieux, alors qu'il reste moins de 10 ans avant qu'on atteigne l'échéance des Objectifs du millénaire pour le développement ;
- et d) les pays membres régionaux sont en train d'élaborer des plans d'action décennaux en matière d'éducation, et la Banque doit déterminer la manière dont elle les aidera à atteindre les meilleurs résultats possibles.

II. OBJECTIF

2.1 La revue vise à évaluer l'efficacité de l'assistance de la Banque dans le secteur de l'éducation. Ceci implique une évaluation de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience des politiques et des projets/programmes de la Banque dans le secteur de l'éducation, ainsi que leur durabilité, leur impact sur le développement institutionnel, de même que leur impact global sur le processus de développement dans les PMR, y compris l'impact sur la réduction de la pauvreté, l'égalité en matière de genre, la bonne gouvernance (y compris la corruption), l'environnement, et l'intégration régionale.

2.2 En se basant sur les preuves recueillies et des jugements appropriés, la revue tirera des enseignements, et formulera des recommandations pour la nouvelle politique et la nouvelle orientation politique, ainsi que pour les mesures à prendre en vue d'améliorer la performance des opérations. Pour ce faire, il faudra tenir compte de la capacité et des forces de la Banque dans le contexte de la division du travail et des responsabilités avec d'autres partenaires.

2.3 Enfin, pour la Banque, la revue constituera un moyen pour rendre des comptes à ses actionnaires et aux populations africaines.

III. PORTEE ET STRUCTURE

La revue couvre une période de trente ans (1975-2005) et met l'accent sur deux périodes couvertes par deux politiques en matière d'éducation, c'est-à-dire 1986-1999 et 2000-2005. Elle se limite à l'assistance de la Banque au secteur de l'enseignement public, étant donné que l'institution n'a financé aucun projet d'éducation dans le secteur privé.¹ La revue est basée sur des critères d'évaluation internationalement reconnus décrits à l'annexe annexe 2. La Section IV est constituée d'une brève présentation du contexte analytique du secteur de l'éducation en tant que déterminant clé du changement économique et sociétal. Elle rappelle les défis auxquels doit faire face l'éducation en Afrique. Les sections VI à VIII résument la réponse de la Banque par l'entremise de politiques éducatives. La Section IX présente l'assistance de la Banque en matière de financement de l'éducation. La Section X présente en détail les questions d'évaluation. Les sections restantes décrivent la méthodologie et l'approche (section XI), les résultats escomptés de l'évaluation (section XII), la stratégie de diffusion (section XIII), le schéma chronologique (section XIV), la dotation en personnel et la gestion (section XV), et le financement de la revue (section XVI).

IV. CONTEXTE ANALUTIQUE

4.1 Il est courant de considérer l'éducation comme un puissant facteur déterminant de la modernisation économique, sociale et politique. On suppose que : a) au sein des sociétés, l'accroissement des possibilités de s'instruire permet aux individus d'améliorer leurs situations économiques ; b) le nombre de personnes instruites est d'une importance capitale pour le développement économique national dans la mesure où des citoyens mieux instruits sont plus productifs ; c) l'expansion de l'enseignement réduit les inégalités sociales au sein des nations en faisant la promotion de la méritocratie pour atteindre un rang social élevé ; d) les pays ayant des citoyens mieux instruits ont des populations en meilleure santé, dans la mesure où les personnes instruites font des choix éclairés en matière de santé, vivent plus longtemps, et ont des enfants en meilleure santé ; e) la population des pays ayant des individus mieux instruits croît plus lentement, dans la mesure où les citoyens instruits sont à même de mettre en place un cycle vertueux qui consiste à avoir moins d'enfants ; f) les pays ayant des populations mieux instruites sont plus démocratiques, étant donné que leurs citoyens sont capables de prendre des décisions politiques éclairées (Hannum et Buchmann 2003).

4.2 En dépit de toutes ces opinions stéréotypées, il importe de se rappeler que l'éducation a été appréciée de différentes manières au fil du temps et dans l'espace. C'est seulement depuis le dix-neuvième siècle que l'éducation, les compétences, et le savoir ont été reconnus comme facteurs déterminants de la productivité d'une personne et d'une nation, ainsi que de la prospérité économique, du changement social et politique qui en découlent.² L'importance de l'éducation et de la formation en tant que facteurs dans la promotion de la croissance économique a été ignorée dans les écrits sur le développement économique dans les années 1950 et 1960. On croyait que le capital physique et un marché intérieur protégé étaient les clés de la croissance. L'assistance internationale était essentiellement dirigée vers des investissements dans des équipements, des installations et d'autres biens matériels d'équipement, mais le capital humain était négligé, y compris dans la recherche et les études

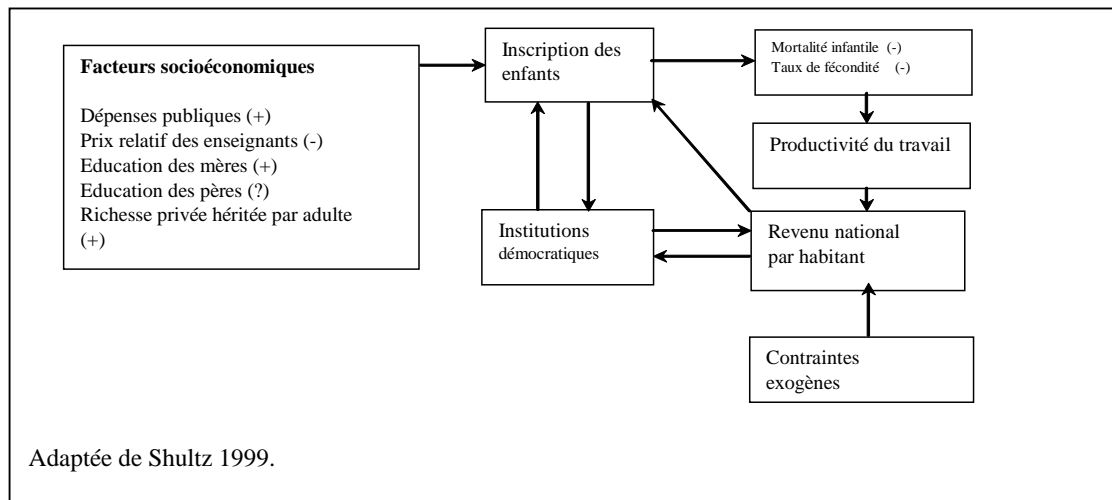
¹ Correspondance échangée avec le Directeur du Secteur privé de la Banque, le 20 juin et le 9 août 2006.

² Les dépenses consacrées à l'éducation, à la formation en cours d'emploi, et à d'autres formes d'investissement dans le capital humain étaient très réduites. Cette situation a changé radicalement au cours du dix-neuvième siècle avec l'application de la science au développement de nouveaux biens et à des méthodes de production plus efficaces, d'abord en Grande-Bretagne, et ensuite, graduellement, dans les autres pays.

par pays. La théorie du capital humain, qui a été développée depuis le début des années 1960 et les théories du développement endogène, qui ont été développées depuis les années 1980, estiment que l'éducation et d'autres aspects du capital humain – la formation en cours d'emploi et la santé – ont des incidences économiques considérables aux niveaux microéconomique et macroéconomique.

4.3 Dans les théories du capital humain et de la croissance endogène, l'éducation est considérée comme un facteur du processus de croissance cumulative où les individus, ainsi que les sociétés, ayant investi de manière substantielle dans le capital humain, bénéficient de revenus élevés, de faibles taux de mortalité et de fécondité, ainsi que d'une croissance continue (voir la figure ci-dessous adaptée de Schultz 1999). Dans ce cadre, l'on suppose que les pays préoccupés par la croissance démographique et les niveaux élevés de mortalité peuvent prendre des mesures indirectes importantes afin de réduire la taille de la famille, surtout en promouvant l'enseignement élémentaire et secondaire, en particulier parmi les femmes (Becker 1995 ; Caldwell 1975).

4.4 En fait, il existe de nombreuses preuves empiriques de la réduction de la mortalité juvénile et de la fécondité qui accompagne l'acquisition de connaissances scolaires, surtout par les filles et des avantages démographiques de la diminution du nombre d'enfants par femme (Schultz 1999 ; Bloom, Canning et Sevi 2002). D'où l'importance, pour les pays africains, d'investir suffisamment dans l'éducation et la santé afin de relever les différents défis en rapport avec la croissance démographique élevée, la santé, une faible productivité et la gouvernance.



V. DEFIS AUXQUELS DOIT FAIRE FACE L'EDUCATION EN AFRIQUE

5.1 Le développement de l'éducation en Afrique se réalise dans un contexte difficile caractérisé par la pauvreté, une croissance économique insuffisante par rapport à la forte croissance démographique, une faible productivité, un taux de chômage élevé, la pandémie du VIH/SIDA, et une mauvaise gouvernance persistante, ainsi que, dans certains cas, des conflits armés.³ Depuis quelques années, les défis de la globalisation et l'intensification de la

³ Par exemple, la Première décennie de l'éducation en Afrique (1997 – 2006) décrétée par le Sommet des Chefs d'Etat à Yaoundé en 1996 a vu des conflits dans vingt et un pays africains ; ces conflits ont perturbé les systèmes éducatifs ou sapé leurs acquis (Njenga, 2006).

compétition internationale qui en est la conséquence, de même que l'importance croissante de la science et de la technologie, ont tous concouru à poser de nouveaux défis significatifs, qui doivent être relevés si l'Afrique doit émerger, au cours du 21^e siècle, en tant que partenaire égal sur la scène internationale.

5.2 Les problèmes de la pertinence, de l'accès inégal et faible aux possibilités de s'instruire, de la mauvaise qualité de l'éducation, de la faiblesse de la capacité de gérer et de planifier, de mauvais mécanismes de financement, de la faiblesse des liens entre l'enseignement et le marché du travail demeurent encore des contraintes majeures.⁴ L'insuffisance des ressources, ainsi que l'inefficacité de leur distribution aux secteurs de l'éducation et de la santé ont débouché sur les limites dont souffre le capital humain en Afrique et empêchent les pays africains de tirer le meilleur parti de la globalisation.

5.3 Depuis le début des années 1980, parmi les multiples initiatives internationales qui ont été lancées en vue de relever les défis qui se posent à l'Afrique dans le domaine de l'éducation, on peut citer : a) la réunion de la Conférence de l'UNESCO sur l'éducation en Afrique de 1961, au cours de laquelle les pays africains au sud du Sahara se sont engagés à réaliser, au plus tard en 1980, l'enseignement primaire universel (Al-Samarrai et al. 2003, p. 124) ; b) la Déclaration de Monrovia, qui a été adoptée par l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement au cours de la Seizième session ordinaire tenue du 17 au 20 juillet 1979 ; c) la Déclaration de Jomtien adoptée en 1990 sur l'enseignement pour tous au plus tard en l'an 2000 ; d) la Première décennie de l'éducation pour l'Afrique (1997–2006) décrétée par le Sommet des Chefs d'Etat à Yaoundé en 1996 ; e) le Plan d'action de Dakar d'avril 2000 ; f) les OMD adoptés par les Nations Unies en décembre 2000, et g) l'Initiative de mise en œuvre accélérée lancée en 2002 en vue d'aider les pays à faible revenu à parvenir à la formation de base gratuite pour tous d'ici à 2015.

5.4 Toutes ces initiatives insistent sur la priorité qui doit être accordée au système éducatif et à la performance des pays africains où les niveaux d'acquisition de connaissances scolaires sont les plus faibles du monde et où l'on attend beaucoup sur le plan économique et social de l'amélioration de l'enseignement. Néanmoins, l'expérience démontre que la plupart des objectifs ne sont pas atteints (Sperling 2001) et que, contre toute attente, l'appui à l'éducation provenant des principales agences internationales et des principaux partenaires au développement de l'Afrique que sont l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, ainsi que des autres partenaires de Jomtien demeure faible et mal coordonné. En plus, dans ce contexte, les pays africains ont tendance à négocier leurs programmes de développement du secteur de l'éducation avec les partenaires au développement sans se fixer comme but l'obtention des résultats convenus.

⁴ Référence est faite ici à la rentabilité aussi bien interne qu'externe. Par rentabilité interne on entend le rapport entre le rendement du système éducatif (mesuré par le nombre de diplômés) et les intrants accordés à ce système éducatif (effectifs d'étudiant, les enseignants, le matériel didactique, et autres ressources physiques utilisées par le système éducatif). Le terme rentabilité externe sert à décrire le rapport entre l'offre d'employés potentiels formés par le système éducatif et les besoins en main-d'œuvre de l'économie. En Afrique subsaharienne, en moyenne environ 47 pour cent des enfants ne vont pas à l'école, les écoles sont surchargées, le taux de rétention scolaire au primaire est de moins de 70 pour cent, le taux de redoublement est de plus de 15 pour cent pour plus de la moitié des pays (Social Watch 2006, données à vérifier au cours de la revue).

VI. INTERVENTIONS DE LA BANQUE EN MATIERE D'EDUCATION AVANT 1986

Entre 1975 et 1985, la Banque ne disposait d'aucune politique articulée pour le secteur de l'éducation. Une classification indicative du portefeuille faite en 1984 montre que les projets en matière d'éducation abordaient presque tous les niveaux du système éducatif formel, de même que quelques niveaux de la formation non-formelle (voir les définitions relatives au secteur de

Niveau	1975-1979	1980-1984	Total
Primaire	20,5	20,6	20,6
Secondaire	48,0	43,5	44,6
Supérieur	12,0	32,2	27,1
Non formel	19,4	3,8	7,7

Politique sectorielle en matière d'éducation, 1986, tableau 1.4.

l'éducation dans l'encadré ci-dessous). Pour la période 1975-1979, l'enseignement secondaire prédominait avec 48 pour cent des prêts, bien que cette part ait baissé à 43,5 % au cours de la période 1979-1984. L'enseignement primaire a occupé le deuxième rang et est demeuré stable à 20,5 % au cours de la période. L'enseignement supérieur et l'éducation informelle ont pris des directions opposées, avec le pourcentage consacré à l'enseignement supérieur s'accroissant et passant de 12,0 pour cent au cours de la période 1975-1979 à 32,2 pour cent sur la période 1980-1984 et l'éducation informelle baissant de façon spectaculaire de 19,4 pour cent à 3,8 pour cent au cours de la même période. La revue examinera les causes de ces changements brusques enregistrés dans les parts relatives de ces sous-secteurs.

VII. POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIERE D'EDUCATION 1986

7.1 En janvier 1986, la Banque a publié sa première politique en matière d'éducation pour répondre aux préoccupations suivantes : a) accès à l'éducation et égalité des chances ; b) qualité et rentabilité interne de l'éducation ; c) utilité, adaptation et rentabilité externe de l'éducation ; d) organisation et planification de l'éducation ; et e) coûts éducatifs et financement de l'éducation.

Définition relative au secteur de l'éducation de la Banque	
▪	Infrastructure éducative
▪	Enseignement général, primaire, secondaire et supérieur
▪	Enseignement technique et professionnel
▪	Alphabétisation des adultes

7.2 La politique de 1986 a mis un accent particulier sur les premières années d'études et, en conséquence, la Banque a soutenu le développement de l'infrastructure indispensable pour aider à améliorer l'accès à la formation de base dans les PMR. Néanmoins, l'évaluation de l'assistance de la Banque à l'éducation montre que, entre 1975 et 1990, la priorité était accordée à l'enseignement secondaire, y compris l'enseignement général et la formation professionnelle, la formation technique et des enseignants, qui représentent 48,8 pour cent du portefeuille total de l'éducation. Depuis cette époque, conformément aux recommandations de la politique en matière d'éducation et à la Conférence de Jomtien de 1990 sur l'éducation pour tous, la formation de base a occupé une place prédominante, bénéficiant de 52,8 pour cent de l'ensemble des prêts consentis au secteur de l'éducation. Environ 80 pour cent du montant consacré à l'éducation ont été dépensés pour le matériel (travaux de génie civil et construction, mobilier et équipement), accordant ainsi relativement peu d'attention aux composantes non matérielles, dont la formation des enseignants, la fourniture de matériel didactique et l'assistance technique.

7.3 Au niveau de l'orientation stratégique, les expériences acquises lors de la mise en œuvre de la première politique (telles qu'elles sont relatées dans la politique révisée en matière d'éducation de 2000), se présentent comme suit : a) les interventions de la Banque

en matière d'éducation n'ont pas réussi à faire adopter une approche intégrée et équilibrée pour aborder les aspects aussi bien quantitatifs que qualitatifs de l'éducation ; b) la Banque n'a ni accordé l'attention requise à la coordination des projets d'éducation avec les autres activités de développement au niveau de la collectivité, ni appuyé suffisamment les programmes qui ciblent les filles et les femmes, ainsi que les autres groupes défavorisés ; c) lors de la préparation des opérations, les parties prenantes étaient souvent peu ou pas du tout consultées, tout comme les bénéficiaires dont l'école était censée changer la vie ; d) les questions ayant trait à la durabilité n'ont pas reçu l'attention requise, sans parler du rôle que la Banque devait jouer dans le cadre de l'assistance fournie aux programmes du secteur de l'éducation, de la promotion du secteur privé et des projets régionaux d'éducation (BAD 2000).

7.4 Au niveau opérationnel, les projets de la Banque étaient caractérisés par des calendriers irréalistes, des coûts élevés découlant de retards importants à différentes étapes du cycle du projet, une supervision inadéquate et irrégulière et une base de données inappropriée pour assurer le suivi des évaluations et des études d'impact (ibid.).

VIII. POLITIQUE REVISEE EN MATIERE D'EDUCATION DU GROUPE DE LA BANQUE 2000

8.1 A la suite du programme arrêté par les conférences mondiales,⁵ la Banque a redéfini ses priorités, ainsi que son approche stratégique quant à son appui au développement de l'éducation. La Politique sectorielle en matière d'éducation 2000 a aussi été élaborée en phase avec la nouvelle Vision de la Banque (1999) qui attachait beaucoup d'importance à la valorisation des ressources humaines débouchant sur la réduction de la pauvreté. Elle était aussi en harmonie avec les priorités opérationnelles du FAD-VIII qui mettaient l'accent sur l'enseignement primaire universel d'ici à 2015 et l'élimination des disparités entre les genres aux niveaux du primaire et du secondaire au plus tard en 2005.⁶

8.2 Parmi les nouveaux domaines d'intérêt éducatif émergeant du programme fixé depuis l'adoption de la Politique sectorielle en matière d'éducation de 1986, l'éducation des femmes et des filles, l'utilisation des nouvelles technologies et de la formation à distance, l'éducation en matière d'environnement, la population et son éducation face au SIDA, et l'éducation pour la paix.

8.3 La politique révisée insiste davantage sur l'impact et la durabilité des résultats de l'éducation. Elle accorde ses financements sur la base de cinq principes : a) une approche plus globale de l'éducation qui continue à accorder la priorité à l'amélioration de l'accès la formation de base, tout en soutenant le développement des sous-secteurs de l'enseignement secondaire, technique et professionnel, et de l'enseignement tertiaire ; b) l'appropriation, la responsabilité et le contrôle des opérations par les PMR ; c) une approche participative incluant le partenariat avec d'autres parties prenantes, un rôle actif pour la société civile tout au long du cycle du projet ; d) promotion de l'intégration régionale en vue d'accroître les

⁵ Parmi les conférences qui ont évoqué l'importance de l'éducation et sa place dans le développement et qui ont contribué à la fixation du nouveau programme pour l'éducation en Afrique se trouvent : (a) la Conférence sur l'Education pour tous tenue à Jomtien (1990) ; (b) la Quatrième conférence mondiale sur les femmes à Beijing (1995) ; (c) le Sommet social de Copenhague (1996) ; (d) la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur de Paris (1998). L'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine a avalisé le résultat de ces conférences et la période 1997-2006 a été déclarée « Décennie de l'éducation en Afrique. »

⁶ Le FAD-VII a insisté sur l'enseignement primaire et la formation professionnelle, le développement institutionnel avec un accent particulier sur la gestion des établissements d'enseignement, les interventions sélectives au niveau de l'enseignement supérieur, l'appui aux réformes du marché du travail, la création d'emplois et la fourniture de services de formation, et le problème des pratiques en matière de travail des enfants.

possibilités de relever le défi de la mondialisation par l'entremise du financement de « centres d'excellence » au sein d'institutions internationales ; et e) appuyer le secteur privé à but non lucratif et à but lucratif qui représente une possibilité d'étendre l'accès à l'éducation. En plus, la politique révisée insiste davantage sur la participation accrue de la Banque à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques. Elle reconnaît l'importance de liens sectoriels, ainsi que le rôle du secteur privé et de la société civile à côté du secteur public.

8.4 En se fondant sur l'analyse des questions les plus cruciales en matière d'éducation en Afrique et en vue d'aider à la consolidation et à l'expansion des réalisations quantitatives du passé, la Banque a défini trois domaines prioritaires majeurs :⁷ a) formation de base de qualité pour tous, y compris l'éducation formelle et non formelle ; b) doter les ressources humaines des compétences de niveaux élevé et moyen découlant de l'expansion et de l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire général, de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, ainsi que de l'enseignement supérieur ; c) organisation du secteur de l'enseignement.

8.5 La politique révisée en matière d'éducation définit cinq actions stratégiques pour la réalisation de ces objectifs consistant à améliorer : a) l'accès aux possibilités d'instruction avec un accent particulier sur les politiques qui appuient l'enseignement primaire universel dans les PMR d'ici l'an 2015 ; b) l'équité sociale et en matière de genre dans le domaine de l'éducation ; c) la qualité de l'instruction et du résultat en renforçant les ressources matérielles et humaines à tous les niveaux du système éducatif, en mettant l'accent sur les investissements qualitatifs qui ont été négligés dans les interventions antérieures ; d) les capacités en matière de gestion et de planification, y compris la collecte/l'analyse/le stockage de données au niveau du Ministère de l'Education, la décentralisation, et les réseaux de l'enseignement supérieur professionnel ; et e) les mécanismes de financement de l'éducation.

8.6 Pour répondre aux besoins spécifiques des PMR, la politique recommande de nouveaux instruments de prêt (prêts-projets, prêts à l'appui de réformes, programmes d'investissement sectoriel) et des instruments hors-prêt adaptables (dont d'assistance technique). La Banque est déterminée à soutenir une approche à orientation sectorielle appuyée par des travaux approfondis d'investigation et d'analyse afin de d'opérer dans un cadre commun avec d'autres partenaires au développement. Elle est aussi déterminée à favoriser les approches participatives à toutes les étapes du cycle du projet afin de garantir une large appropriation, ainsi que la durabilité, la coordination entre les donateurs pour renforcer la synergie dans le financement du secteur de l'éducation, ainsi que la capacité institutionnelle et les capacités des ressources humaines ; et des dispositions institutionnelles en faisant attention à la participation de toutes les parties prenantes et à l'octroi de dons d'assistance technique, au soutien à la conception et à la formulation de politiques et de programmes sectoriels, à la préparation de projets et de programmes, et à tout autre appui technique, selon qu'il sera approprié.

8.7 La présente revue évaluera dans quelle mesure la Banque a été efficace dans le respect de ses engagements, tirera des enseignements et fera des recommandations qui aideront la direction de la Banque à redéfinir ses priorités opérationnelles dans le secteur de l'éducation, ainsi que par rapport aux autres secteurs.

⁷ La formation de base comprend l'enseignement primaire, et le premier cycle de l'enseignement secondaire, couvrant une durée de 9 ou 10 ans, selon les pays.

IX. LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PAR LA BANQUE⁸

9.1 De 1975 à 2005, la Banque a approuvé 185 projets – dont 24 études –représentant 231 opérations (prêts et dons) pour un montant total de 2,25 milliards d'UC, dont 62,3 pour cent provenant du guichet concessionnel du FAD, et 36,6 du guichet BAD, et 1,1 pour cent des ressources du FSN. Le portefeuille de l'éducation est caractérisé par une croissance quasi monotone au cours de la période 1975-1985 ; après cela, il a commencé à fluctuer de manière spectaculaire avec un maximum de 193,93 millions d'UC en 1993, aucun engagement en 1994 et seulement 3,05 millions d'UC en 1995. Cette période correspond quasiment à celle de la crise que la Banque a traversée au début des années 1990 au point qu'en 1994-95, elle a financé très peu de projets du fait de la non-disponibilité des ressources FAD. Le portefeuille de l'éducation correspond à 5,2 pour cent du montant total net des prêts de la Banque pour la période 1975-2005.

9.2 La Banque a souscrit à plusieurs engagements de la communauté internationale en faveur de l'éducation, dont--* : a) L'éducation pour tous au plus tard en l'an 2000 par le biais de la Déclaration de Jomtien en 1990 ; b) La Déclaration de Dakar en 2000 ; et c) Les Objectifs du millénaire pour le développement en 2000. En dépit de ces engagements et du fait qu'il ait été reconnu que les pays africains devaient être aidés de manière prioritaire, le financement de la Banque en faveur du secteur de l'éducation ne s'est pas accru de manière significative. Globalement, contrairement à la Banque mondiale, le portefeuille de prêts de la Banque n'a connu aucun déplacement vers le secteur social au cours des années 1990.⁹

9.3 Une analyse préliminaire du portefeuille de la Banque montre que l'assistance est allée essentiellement à la formation technique et professionnelle (35,3 pour cent), suivie par l'enseignement primaire (26,6 pour cent), l'enseignement secondaire général (20,3 pour cent), l'enseignement supérieur (10,3 pour cent), l'alphabétisation et l'éducation informelle (5,9 pour cent), l'amélioration des compétences (1,6 pour cent). Les objectifs des projets ont été approfondis au fil du temps, passant de la mise en place de l'infrastructure à davantage de soutien institutionnel. L'infrastructure représentait 82,9 pour cent au cours de la période 1975-1986, 78,4 pour cent pour la période 1987-1999 et 55,1 pour cent pour la période 2000-2005.

9.4 Des 53 PMR, 49 étaient des emprunteurs, étant donné que l'Afrique du Sud, le Soudan et le Zimbabwe ne sollicitaient pas l'aide de la Banque pour le secteur de l'éducation.¹⁰ Dix pays ont mobilisé 49,1 pour cent du total des prêts de la Banque au secteur de l'éducation (Maroc, Côte d'Ivoire, Botswana, Tunisie, Egypte, Algérie, Angola, Gabon, Kenya et Ethiopie). Les pays d'Afrique du Nord ont reçu 81,7 pour cent de leur assistance en matière d'éducation de la BAD, tandis que les autres régions sont dominées par les ressources provenant du FAD qui représentent 90,1 pour cent de l'assistance aux pays de l'Est de l'Afrique, 67,8 pour cent pour les pays de l'Afrique australe, 69,7 pour cent pour les pays de

⁸ Les données présentées dans le présent document sont tout à fait préliminaires, et elles seront révisées après un examen minutieux des données et documents en rapport avec le portefeuille du secteur de l'éducation.

⁹ Une étude publiée en août 1995 a montré que le portefeuille de la Banque mondiale a connu un déplacement sectoriel, avec les secteurs sociaux et l'environnement bénéficiant de 20 pour cent des prêts en 1994, comparé à moins de 8 pour cent en 1985 (Devarajan et al. 1995). Néanmoins, au cours des cinq dernières années, la part de l'ensemble des prêts octroyés au secteur éducatif en Afrique, où les besoins en matière d'enseignement sont les plus impératifs, a baissé de façon constante. Un tel comportement dénote un engagement insuffisant en faveur de la réalisation des ODM en dépit des déclarations officielles. Les données seront mises à jour au cours de l'évaluation. En outre, le Rapport du Groupe d'évaluation indépendant sur l'assistance à l'enseignement primaire indique que depuis la Conférence Jomtien, le nombre de projets et les engagements financiers ont considérablement augmenté, quoique les nouveaux engagements se soient stabilisés depuis 1995-99 (IEG, 2006).

¹⁰ La Libye est un pays membre régional non emprunteur de la Banque.

l'Afrique du centre et de l'Est et 77,9 pour cent pour les pays de l'Afrique de l'Ouest. En termes d'approbation par habitant, les pays de l'Afrique australe ont bénéficié du niveau le plus élevé (5,12 UC), suivis par les pays d'Afrique du Nord (3,63 UC), du Centre (2,96 UC), de l'Ouest (2,67 UC) et de l'Est (1,80 UC).

9.5 Des 185 projets, 92 (109 opérations) ont été achevés, mais un Rapport d'achèvement de projet (RAP) n'a été préparé que pour 51 projets et un Rapport d'évaluation de performance de projet, pour 19 projets. Néanmoins, les RAP et les REPP ne contiennent pas de notations ; on ne retrouve celles-ci que dans 27 RAP/REPP.¹¹

X. QUESTIONS D'EVALUATION

La revue s'efforcera de répondre aux questions d'évaluation suivantes :

- a) En quoi les politiques et stratégies de la Banque en matière d'éducation ont-elles un rapport avec ses objectifs primordiaux tel qu'indiqué dans ses Objectifs, sa Vision et le Plan stratégique 2003-2007?
- b) Comment ces politiques et stratégies sont-elles alignées sur la pensée contemporaine et les spécificités africaines et comment les politiques et stratégies sectorielles de la Banque en matière d'éducation ont-elles répondu aux besoins et aux priorités des pays africains ?
- c) Quelles sont les forces et les faiblesses de la Banque et dans quelle mesure le partage des responsabilités, ainsi que les dispositions en matière de partenariat avec d'autres partenaires au développement sont-ils efficaces ?
- d) Comment la Banque a-t-elle intégré et mis en œuvre les initiatives internationales en matière d'éducation telles que l'Education pour tous au plus tard en l'an 2000 adoptée à Jomtien in 1990, et plus tard à Dakar en 2000 ; les Objectifs de développement pour le millénaire formulés en 2000 par les Nations Unies? Comment ces initiatives sont-elles prises en compte dans les activités, les pratiques et les procédures de la Banque ?
- e) Comment les prêts à l'appui de réformes de la Banque, y compris les plans d'allègement de la dette multilatérale et d'ajustement structurel, ont-ils affecté le secteur de l'éducation ?
- f) Comment le genre, la pauvreté et les autres questions transversales, notamment la participation du secteur privé, l'intégration régionale, et la gouvernance (y compris la corruption), ont-ils été abordés ?
- g) Comment la Banque s'est-elle adaptée à l'évolution actuelle des réformes en matière d'éducation, y compris le développement des systèmes éducatifs, le développement institutionnel et la valorisation des ressources humaines, le financement de l'enseignement ?
- h) Comment la Banque a-t-elle adopté et mis en œuvre les nouveaux instruments de prêt, dont le concours budgétaire et l'approche à orientation sectorielle?
- i) Quelle est la capacité interne de la Banque pour élaborer des projets en matière d'éducation et fournir des conseils d'orientation stratégique, ainsi que du savoir à ses pays membres régionaux ?

¹¹ Ce renseignement sera vérifié au cours de la revue.

- j) Quelles sont les caractéristiques principales du portefeuille de la Banque en termes de tendances de la performance, de sous-secteurs et de types de répartition des coûts, d'instruments, et de cofinancement ?
- k) Quelle est la qualité des projets de la Banque en matière d'éducation du point de vue de la qualité de la conception, y compris le concept, les objectifs et l'approche ; l'analyse technique, financière, économique ; l'analyse environnementale ; l'analyse des parties prenantes ; l'analyse de la capacité institutionnelle ; l'évaluation des risques et la durabilité ; l'état de préparation à la mise en œuvre ; et les enseignements tirés, le suivi et l'évaluation ?
- l) Quel a été le bilan de la Banque en termes de résultats et d'impacts en matière d'éducation ?

XI. METHODOLOGIE D'EVALUATION

11.1 La revue est articulée en quatre composantes complémentaires : a) analyse critique des politiques et des stratégies de la Banque en matière d'éducation ; b) évaluation de la qualité à l'entrée ; c) analyse de la performance du portefeuille ; et d) études de cas par pays. La revue utilisera différentes techniques dont : a) l'analyse documentaire ; b) les entretiens approfondis ; c) l'analyse de données en rapport avec les projets ; et c) les visites sur le terrain.

11.2 **Analyse critique des politiques et stratégies en matière d'éducation** : Cette composante fera une évaluation complète de la situation du secteur de l'éducation, des tendances, des perspectives et des défis de la réalisation des objectifs du développement de l'éducation en Afrique en vue de replacer la participation de la Banque au secteur dans le contexte approprié, de même que sa contribution aux résultats et aux impacts des PMR en matière d'enseignement. L'étude procédera à une revue et à une analyse critiques et détaillées de l'évolution des politiques et des stratégies de la Banque en matière d'éducation par rapport à leur adéquation au traitement efficace des questions et priorités relatives à l'éducation en Afrique, y compris la sensibilité de la Banque aux problèmes de développement émergents ayant un lien avec l'éducation. L'étude fera une analyse comparative des politiques et des stratégies d'autres agences de développement multilatérales et bilatérales opérant en Afrique. Elle identifiera les domaines où il y a chevauchement, ainsi que les secteurs de collaboration/concurrence, et de complémentarité avec les principaux partenaires au développement internationaux dans le secteur de l'éducation. Elle définira également les champs et les niveaux sur lesquels la Banque pourrait focaliser ses interventions.

11.3 **Evaluation de la qualité en amont** : L'expérience de plusieurs donateurs montre qu'il existe une forte corrélation positive entre la qualité de la conception du projet et la réalisation des objectifs de développement. L'Evaluation de la qualité en amont (EQA) analysera comment la Banque envisageait les projets d'éducation par rapport au contexte du pays et à la capacité de l'institution à tenir les engagements souscrits dans le cadre de son plan. A cet effet, l'EQA des projets analysera systématiquement un échantillon de projets soumis à l'évaluation en se fondant sur différents critères, notamment : les objectifs et l'approche du concept du projet ; l'analyse technique, financière et économique ; l'analyse environnementale ; l'analyse sociale et des parties prenantes, y compris la prise en compte du genre ; l'évaluation des risques et la durabilité ; l'état de préparation à la mise en œuvre ; l'analyse institutionnelle et politique ; les indicateurs de performance, le suivi et l'évaluation ;

la réforme de la politique publique ; la valorisation des ressources humaines ; et l'intégration économique régionale. Le rapport d'EQA formulera des recommandations spécifiques en vue de passer l'information pour la conception future de projet.

11.4 Analyse de portefeuille : L'analyse du portefeuille traitera de la répartition des ressources conformément à des critères choisis : évolution dans le temps, répartition par région et instruments, performance d'exécution,¹² et sous-secteurs. Elle évaluera aussi les résultats intermédiaires, y compris : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, et l'impact du développement institutionnel, la performance de la Banque et de l'emprunteur lors des interventions dans le secteur de l'éducation. En se basant sur l'EQA des projets, la performance d'exécution et des résultats, la revue du portefeuille des divers pays essayera d'évaluer les facteurs déterminants de la performance d'exécution de projets et des résultats de développement. Elle tirera des enseignements et fera des recommandations pour les interventions futures. En outre, l'analyse du portefeuille et l'EQA indiqueront les questions spécifiques qui seront systématiquement abordées en détail au cours des études de cas par pays.¹³ Enfin, on essaiera de quantifier la part des activités du secteur de l'éducation dans le contexte des secteurs hors éducation. Pour de tels projets, néanmoins, il pourrait être particulièrement difficile d'évaluer les indicateurs de performance, dans la mesure où les RAP ne font pas rapport sur la performance par composantes de projet.

11.5 Etudes de cas par pays : Six pays seront choisis dans le cadre de la réalisation d'une évaluation complète de l'assistance de la Banque au secteur de l'éducation au niveau des pays. La Banque a déjà effectué au moins trois revues du secteur de l'éducation par pays. Leurs réalisations seront renforcées principalement par une analyse plus approfondie en utilisant les critères d'évaluation. Des efforts seront faits pour évaluer l'impact de l'assistance de la Banque, en tenant compte des différentes contraintes ayant trait au budget, au temps, et aux données (IEG 2006). Les études de cas essayeront d'évaluer une situation hypothétique en répondant à la question : quelle aurait été la situation si la Banque n'était pas intervenue? A cet effet, les études de cas par pays auront recours à la collecte de données et à des entretiens approfondis avec des experts en éducation de la Banque, les gestionnaires de l'enseignement au niveau du pays, les bénéficiaires de l'assistance à l'éducation, d'autres donateurs et les parties prenantes. Celles-ci tableront aussi sur l'analyse de tous les documents pertinents de la Banque : documents de stratégie par pays, rapports d'évaluation de projets, rapports d'analyse de portefeuille, rapports d'achèvement de projet, rapports d'évaluation de performance de projets, etc. Pour les pays choisis, la revue s'intéressera à toutes les interventions de la Banque, y compris les activités de prêt et les activités hors-prêts (dialogue des dialogues, travail analytique et coordination de l'assistance). En ce qui concerne l'évaluation des divers pays, les études de cas par pays évalueront la performance, les réalisations et l'impact des projets¹⁴ ensemble avec les évaluations de la performance de la Banque et de l'emprunteur. Grâce à des entretiens avec les informateurs clés qui sont au courant de l'assistance de la Banque, elles examineront aussi la qualité et l'efficacité des partenariats de la Banque dans le secteur de l'éducation. Des consultants choisis seront invités à Tunis pour une formation de 2 semaines en méthodologie d'évaluation qui sera appliquée, pour les entretiens avec les coordinateurs de projets, et la collecte/revue des documents pertinents de la Banque. Chaque étude sur le terrain tirera des enseignements et

¹² Ceux-ci couvrent plusieurs aspects : financier, acquisition des biens et services, gestion de projet, objectif de développement, respect des conditions, performance globale, projets à problèmes, etc.

¹³ L'analyse préliminaire du portefeuille montre que les opérations de la Banque sont gâchées par le manque d'entretien et la grande importance qui est accordée aux ressources par rapport aux réalisations/impacts.

¹⁴ En utilisant les critères d'évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact du développement institutionnel, et de la durabilité.

fera des recommandations qui serviront dans le cadre des futures politiques, stratégies et opérations en matière d'éducation.

XII. LES RESULTATS EXCOMPTEES DE L'EVALUATION

Chaque composante de la revue produira un projet de rapport adressé au Département de l'évaluation des opérations après examen par le coordinateur de projet. Une fois que tous les rapports seront disponibles, un rapport de synthèse sera écrit ; celui-ci comprendra les conclusions, les enseignements tirés, les recommandations et les prochaines étapes. Ce rapport de synthèse, après avoir été évalué par les pairs, constituera le rapport final à envoyer aux Conseils d'administration pour examen. Les résultats attendus comprennent les documents de référence sur : la revue de la politique et de la stratégie ; l'analyse de la performance du portefeuille ; l'évaluation de la qualité à l'entrée ; 6 études de cas par pays ; un rapport sommaire des études de cas par pays ; un rapport de synthèse ; un document (2 pages) d'OPEV sur le *Partage* d'informations relatives aux questions ayant trait à l'analyse du portefeuille, l'étude de la politique et de la stratégie, et l'évaluation de la qualité en amont ; et, peut-être, des articles dans des revues.

XIII. DIFFUSION

Après l'approbation du rapport d'évaluation par le Conseil d'administration, un atelier sur la diffusion sera organisé avec la participation d'experts internationaux en éducation. En outre, le rapport sera diffusé, par courriel ou par copie papier, à l'intention des ministères de l'Education dans les PMR et des établissements d'enseignement en Afrique. Il sera publié sur le site Web de la Banque et disponible au niveau de son Centre d'information du public et de ses bureaux extérieurs. Enfin, des produits de diffusion tels que des documents faciles à lire de 2 pages, des « précis » un peu plus élaborés, ou des revues spécialisées approuvées par les pairs (si le temps le permet) seront réalisés, le cas échéant, et/ou présentés à des séminaires d'évaluation.

XIV. SCHEMA CHRONOLOGIQUE

La collecte de données pour une analyse préliminaire du portefeuille de l'éducation a commencé en août 2006 mais avec plusieurs longues interruptions. Le recrutement de consultants pour l'Evaluation de la politique, l'évaluation de la qualité en amont et l'analyse du portefeuille a eu lieu en mars 2007. Les premiers projets de rapport pour les trois évaluations devraient être disponibles à la fin du mois de mai 2007. D'après les plans, les études de cas par pays devraient commencer au début de juin 2007 et les projets de rapport devraient être produits à la fin de juillet 2007. Le rapport final devrait être disponible en décembre 2007.

Schéma chronologique de l'évaluation

L'évaluation	Sélection des consultants	Date de démarrage	Premier projet	Projet final	Conseils
Document de politique		Octobre 2006	24 nov. 2006	Mars 2006	Mars 2007
Rédaction des TDR				Fév. 2007	Information
Analyse de portefeuille		En cours	30 mai 2007	30 juin 2007	Document de réf.
Qualité de la conception	Mars 2007	28 mars 2007	30 mai 2007	30 juin 2007	Document de réf.
Evaluation de la politique	Mars 2007	15 mars 2007	30 mai 2007	30 juin 2007	Document de réf.
Études de cas par pays	Mai 2007	1 juin 2007	30 juillet 2007	30 août. 2007	Document de réf.
Evaluations par les pairs	Déc. 2006	Déc. 2006		30 oct. 2007	
Rapport final		Août	30 oct. 2007	Déc. 2007	Examen

XV. DONATION EN EFFECTIFS ET GESTION

15.1 Sous la direction générale du Directeur d'OPEV, le chef d'équipe chargé du secteur social de ce Département dirigera les opérations techniques en donnant des directives aux consultants pour une exécution harmonieuse de leurs tâches. L'exécution de l'évaluation de la politique, l'EQA et l'analyse du portefeuille nécessitent des consultants de stature internationale ayant l'expérience voulue pour examiner d'un œil critique les questions de politique et de processus au sein de la Banque en vue de tirer des enseignements et faire des recommandations sur la base des résultats obtenus de l'analyse de données et de documents provenant de divers pays. Pour les études dans des pays donnés, des consultants locaux encadrés et supervisés par le chef d'équipe d'OPEV – surtout pour s'assurer du respect des normes communes d'évaluation – seront recrutés. En outre, deux examinateurs externes seront recrutés pour aider à la conduite de l'évaluation, examiner tous les rapports écrits, évaluer la qualité du travail sur le terrain et attester du mérite technique de l'évaluation à l'achèvement. On devrait trouver, parmi les examinateurs, au moins un conseiller d'éducation ayant l'expérience pertinente et provenant des systèmes éducatifs des PMR.

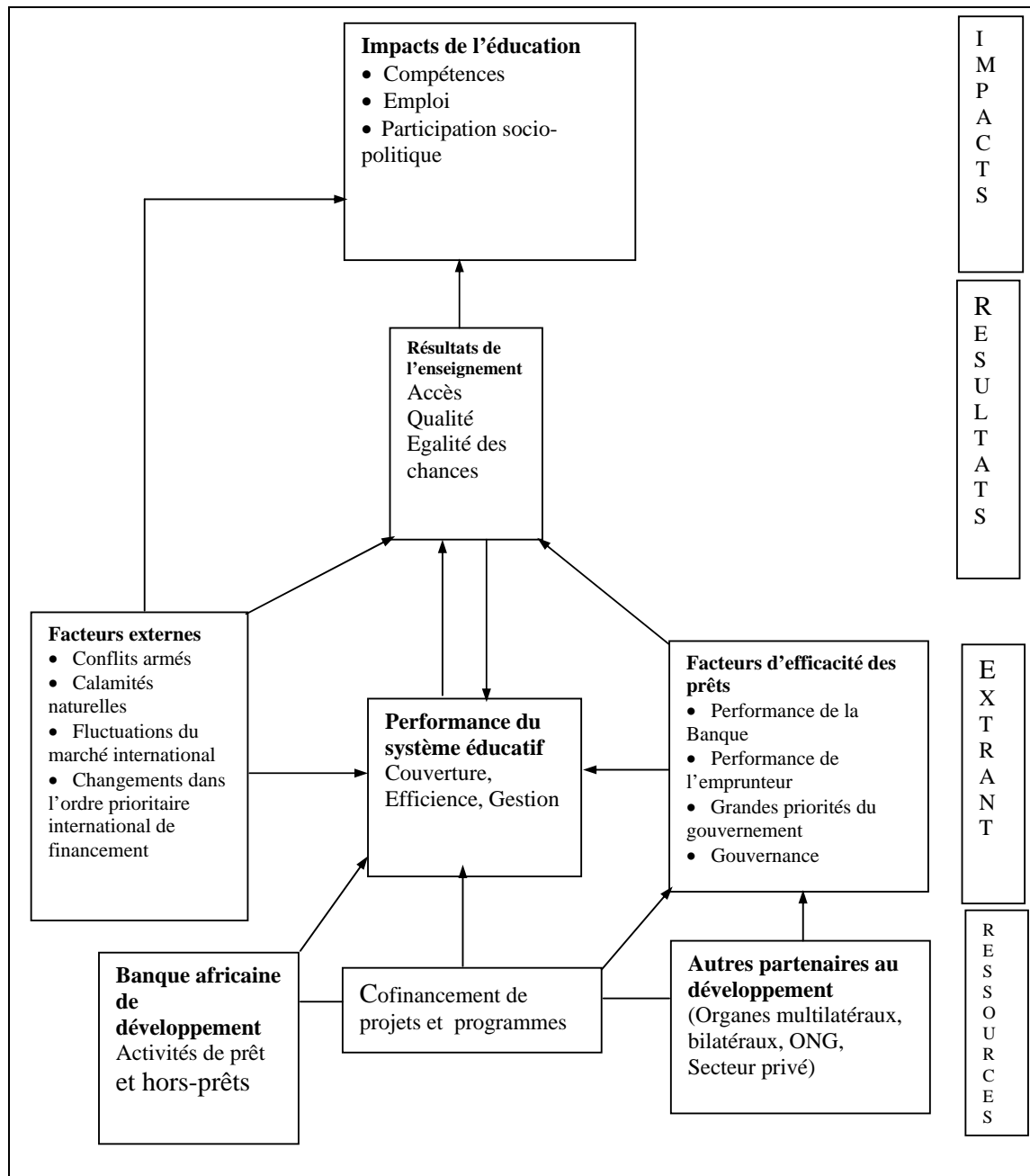
15.2 Le chef d'équipe chargé du secteur social d'OPEV bénéficiera de l'aide d'un assistant en analyse de portefeuille afin de pouvoir recevoir en temps voulu les données et les documents requis ; il sera aussi assisté d'un secrétaire et d'un assistant administratif d'OPEV pour les tâches quotidiennes.

XVI. FINANCEMENT

La revue sera réalisée grâce principalement au soutien financier reçu du Ministère des Affaires étrangères du Gouvernement de Finlande d'un montant de 128.125 UC. Le budget d'OPEV couvrira la différence entre le montant requis pour réaliser la revue et l'appui du fonds bilatéral. Celui-ci (budget) financera notamment le coût : a) des missions sur le terrain et de la formation des consultants afin qu'ils puissent réaliser les études de cas par pays ; b) les évaluations par les examinateurs externes ; c) les indemnités journalières pour les consultants, le personnel de la Banque en mission, et l'aide en matière d'analyse de données. L'estimation du coût se présente comme suit :

Estimation du coût de la revue et des sources de financement en \$ EU
(Cf. détails à l'annexe 5)

Postes	Fonds bilatéral finlandais	Montant total pour la revue	Contribution OPEV
Revue de la politique	40.560	40.190	-370
Analyse de la qualité de la conception	33.000	36.190	3190
Analyse du portefeuille	33.000	40.425	7425
Consultants locaux	80.000	81.153	1133
Analyse de données	--	13.500	13.500
Deux examinateurs	--	15.000	15.000
Déplacements du chef d'équipe	--	14.200	14.200
Total	186.560	240.638	54.058

Cadre analytique

Critères d'évaluation

La revue de la politique, des projets et des programmes de la Banque en matière d'éducation est réalisée sur la base des critères d'évaluation types de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact sur le développement institutionnel, de la durabilité, de la performance de la Banque, de la performance de l'emprunteur. Ces critères sont explicités ci-dessous :

Pertinence : De quelle manière les opérations de la Banque ont-elles été en harmonie avec la stratégie globale de développement du pays, ainsi qu'avec la politique et la stratégie d'assistance de la Banque en matière d'éducation pour le pays en question, telles que reflétées respectivement dans la politique en matière d'éducation et le DSP ? Faut-il tenir compte de tout changement apporté au projet depuis son approbation par les Conseils d'administration?

Efficacité : Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs en matière de développement fixés à l'approbation et subdivisés dans des catégories telles que les objectifs, aux plans physique, financier, institutionnel, social et environnement, prise en compte de tout changement apporté au projet depuis son approbation par le Conseil d'administration ?

Efficience : Dans quelle mesure les avantages du projet sont-ils proportionnels aux intrants, considérant le coût et la durée d'exécution ? Les taux de rendement économique et financier devraient être utilisés, ou, si cela n'est pas possible, d'autres mesures de rentabilité.

Durabilité : Quelle est la probabilité pour que les résultats du projet soient maintenus au cours de la durée de vie utile du projet prévue (noter la nécessité d'avoir une certaine cohérence, en ce qui concerne la durée de vie prévue, avec le calcul du TRE pour l'efficience, le cas échéant)? Les huit facteurs qui suivent doivent être pris en compte dans la détermination de la durabilité probable : valeur technique ; l'engagement du gouvernement (y compris un cadre juridique/réglementaire favorable) ; soutien sociopolitique ; viabilité économique, viabilité financière, efficacité institutionnelle, organisationnelle et des gestionnaires ; impact environnemental, et résistance aux facteurs exogènes.

Impact du développement institutionnel : Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration des normes et des pratiques (capacité institutionnelle, cadre stratégique, etc.) qui permettent au pays d'utiliser de manière plus efficace ses ressources humaines, financières et naturelles, que ces changements aient été prévus dans les objectifs du projet ou pas ?

Performance de l'emprunteur : Quelle est l'adéquation entre la prise en charge du projet par l'emprunteur et les responsabilités au cours de toutes les phases ? Focalisation sur les mesures efficaces prises par l'emprunteur pour poser les bases de la durabilité du projet, surtout – et dès l'étape de l'identification– en favorisant la participation des parties prenantes au projet – en plus de son propre soutien.

Performance de la Banque : Quelle est la qualité des services fournis par la Banque au cours de toutes les phases du projet? Focalisation sur le rôle de la Banque dans l'assurance de la qualité à l'entrée, et pour faire en sorte que des dispositions efficaces soient prises en vue d'une bonne exécution et de la future exploitation satisfaisante du projet.

Résumé des analyses et résultats essentiels

Composantes de la recherche	Sources des données/de l'information	Méthodes d'analyse	Résultats prévus
A. Analyse de la politique en matière d'éducation et revue de la stratégie	<ul style="list-style-type: none"> ○ Documentation et données publiées sur la situation de l'éducation en Afrique ○ Politique sectorielle de la Banque en matière d'éducation et politiques connexes, ainsi que documents de stratégie ○ Rapports d'évaluation de projets ○ Personnel de la Banque 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etude des documents ○ Analyse statistique ○ Entretiens avec le personnel de la Banque ○ Entretiens avec le personnel des autres institutions multilatérales et bilatérales 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une revue de la situation, des tendances, des perspectives et des défis de l'éducation en Afrique ○ Evaluation des politiques et des stratégies de la Banque et de leur adéquation pour aborder les conditions de l'éducation en Afrique ○ Analyse comparative des politiques et des stratégies de la Banque avec celles des autres institutions multilatérales et bilatérales ○ Résultats, enseignements tirés et recommandations
B .Revue du portefeuille pour les divers pays :	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapports d'évaluation ○ RAP ○ Revues sectorielles par pays ○ Personnel de la Banque 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Couverture : Echantillon représentatif de tous les projets (achevés et en cours) ○ Etude des documents ○ Indexage et notation des rapports d'évaluation afin d'analyser la qualité de la conception ○ Analyse statistique ○ Entretiens avec le personnel de la Banque 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Caractéristiques et stratégie du projet pour atteindre les résultats de développement ○ Qualité de la conception de projet en ce qui concerne : (a) l'analyse économique et pédagogique ; (b) Indicateurs et évaluation de la performance ; (c) gestion du projet ; et (d) objectifs et composantes ○ Résultats, enseignements et recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ● Analyse du rendement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ RAP ○ REPP ○ RPP ○ RAPP ○ Revues sectorielles par pays ○ Etudes de cas portant sur les pays ○ Rapports de supervision avec des notations ○ Revue des résultats d'évaluation (RRE) ○ Personnel de la Banque 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Couverture : Tous les projets (achevés et en cours) ○ Agrégation et analyse des renseignements disponibles (en fonction des régions ; sous-secteurs ; instruments de financement ; et périodes couvertes) sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, le développement institutionnel, la performance de la Banque et de l'emprunteur ○ Entretiens avec le personnel de la Banque 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pertinence des interventions de la Banque pour favoriser la performance du système éducatif, ainsi que l'amélioration du rendement ; ○ Efficacité et efficience dans la réalisation des objectifs ; ○ Efficacité et efficience dans le renforcement des établissements d'enseignement ; et ○ Durabilité des initiatives ; ○ Résultats, enseignements et recommandations.

Composantes de la recherche	Sources des données/de l'information	Méthodes d'analyse	Résultats prévus
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des facteurs déterminants de la performance des projets (exécution et rendement) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Données liées au projet ○ Rapports de supervision et notations de l'état d'avancement et des résultats de développement ○ Données socioéconomiques au niveau du pays 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Couverture : Tous les projets ○ Analyse de régression multiple avec les variables dépendantes de l'état d'avancement et des résultats de développement en retenant comme variables indépendantes la qualité de la conception, la performance de la Banque et de l'emprunteur, et des facteurs sociétaux tels que la gouvernance et le PIB. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation en détail des principaux facteurs déterminants de la performance des projets (exécution et rendement) et leur corrélation ; ○ Contribution de la Banque à la réalisation des résultats ; ○ Résultats, enseignements et recommandations.
<p>C. Etudes de cas par pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Documents et données de la Banque 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Collecte de données, entretiens, analyse de documents 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Impacts de la BAD aux niveaux local et du secteur de l'éducation dans un pays
<p>D. Rapport final</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intrants analytiques à partir des composantes ci-dessus 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intégration des analyses ci-dessus en un seul rapport 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comprendra toutes les composantes ci-dessus de l'évaluation, recherche, résultats, enseignements et recommandations.

Données disponibles

Pour réaliser l'analyse requise, il est nécessaire de recueillir ou, parfois, de générer des données quantitatives à partir de documents liés au projet ou d'autres documents produits par la Banque. Les données disponibles auprès de la Banque se présentent comme suit :

1. **Données propres au projet** : y compris les détails sur l'état d'avancement du projet, les décaissements financiers et la disponibilité des RAP et des REPP.

2. **Données sur la supervision du projet** : y compris l'année de la supervision et les notations de l'état d'avancement de l'exécution (IP) et le résultat de développement (DO). Les notations particulières qui constituent l'état d'avancement (IP) (respect des conditions ; performance en matière d'acquisition des biens et services ; performance financière ; les activités et les travaux) et les notations du DO (Probabilité d'atteindre les objectifs du projet ; Durabilité des avantages ; Contribution à la capacité institutionnelle ; et taux de rendement prévus) sont aussi disponibles pour des analyses complémentaires. Ces données peuvent être utilisées pour l'analyse des facteurs déterminants du résultat. La RAPP 2000 produite par POPR contient une brève analyse des projets du secteur de l'éducation et la base de données disponible auprès de ORPC (anciennement Département POPR) peut être avantageusement utilisée. Les Revues de portefeuille de pays (RPP) fournissent des notations sur la base des mêmes critères que ceux appliqués par la RAPP et pour les renseignements sectoriels et sur les portefeuilles des pays.

3. **REPP** : fournissent des notations sur les indicateurs de performance de projet tels que la pertinence et la qualité à l'entrée ; la réalisation des objectifs et les résultats ; l'efficacité ; l'impact de développement institutionnel ; la durabilité ; la performance de l'emprunteur ; et la performance de la Banque. Les notes particulières qui constituent ces indicateurs majeurs sont aussi disponibles et peuvent être utilisés dans l'analyse des facteurs déterminants.

4. **RAP** : présentent une série de notations sur la Performance d'exécution du projet [respect du calendrier d'exécution, respect du barème des coûts, respect des conditions, adéquation de la supervision, opérations satisfaisantes] ; Performance de la Banque au cours du cycle du projet [lors de la l'identification, de la préparation, de l'évaluation, et de la supervision] ; et l'impact du projet sur le développement [pertinence et réalisation des objectifs, renforcement institutionnel, durabilité, taux de rendement] peuvent être utilisés pour l'analyse des facteurs déterminants.

5. **Données ARDE** : Classification sectorielle et thématique de projets disponible pour les projets relativement récents (date d'approbation la plus éloignée : 1988). Cette date peut fournir des renseignements additionnels sur les priorités sectorielles et thématiques des opérations du Groupe de la Banque et les tendances dans le temps, entre autres choses.

6. **Rapports d'achèvement de projets** : Les rapports d'évaluation fourniront des données et des renseignements sur les paramètres de la qualité de la conception, qui peuvent être aussi efficacement utilisés pour l'analyse des facteurs déterminants du résultat. Il est, en conséquence, essentiel de dresser l'index des rapports d'évaluation par rapport aux objectifs et à l'approche des concepts des projets ; Analyse technique, financière et économique ;

Analyse environnementale ; Analyse sociale et des parties prenantes, y compris la prise en compte des questions de genre ; Evaluation des risques et durabilité ; Etat de préparation à l'exécution ; Analyse institutionnelle et politique ; Indicateurs de performance, suivi et évaluation ; Réforme de la politique gouvernementale ; Valorisation des ressources humaines ; et Intégration économique régionale. Une liste indicative des questions pour chacun de ces paramètres sera dressée. Les réponses aux questions respectives peuvent être codées et notées en vue d'obtenir des indices de la qualité de la conception.

7. ***Données socioéconomiques par pays*** : La base de données socio-économiques que la Banque détient sur tous les PMR pour la période couverte par l'étude sera utilisée pour l'analyse des facteurs déterminants. Les données comprennent les indicateurs des pays sur le système éducatif, l'accès à l'éducation, l'acquisition des connaissances scolaires et les résultats des élèves, d'autres statistiques sociales par exemple, l'espérance de vie, la mortalité infantile, l'indice synthétique de fécondité, la participation des femmes à la main-d'œuvre], indicateurs économiques [par exemple, le PIB par habitant, le commerce international, la production agricole, inflation intérieure annuelle], et la gouvernance [par exemple, les notations de l'EIPP].

Coût financier détaillé de la revue

1. Evaluation de la politique

Postes	\$ EU	UC
Honoraires	26.820	17.998
Frais accessoires	2000	1342
Indemnité journalière	5370	5406
Frais de transport	6000	2013
Total	40.190	26.759

Fonds bilatéral finlandais

Honoraires	37.500	25.165
Frais de transport	3000	2013
Total	40.500	27.178

<i>Contribution OPEV</i>	<i>-370</i>	<i>-367</i>
--------------------------	-------------	-------------

2. Evaluation de la qualité à l'entrée

Postes	\$ EU	UC
Honoraires	26.820	17.998
Frais accessoires	2000	1342
Indemnité journalière	5370	3604
Frais de transport	2000	1345
Total	36.190	24.289

Fonds bilatéral finlandais

Honoraires	30.000	20.123
Frais de transport	3000	2013
Total	33.000	22.145

<i>Contribution OPEV</i>	<i>3190</i>	<i>2127</i>
--------------------------	-------------	-------------

3. Analyse de portefeuille

Postes	\$ EU	UC
Honoraires : montant forfaitaire	37.425	24.950
Frais accessoires	1500	1007
Frais de transport	1500	1007
Total	40.425	26.964

Fonds bilatéral finlandais

Honoraires	30.000	20.132
Frais de transport	3000	2014
Total	33.000	22.146

<i>Contribution OPEV</i>	<i>7425</i>	<i>4950</i>
--------------------------	-------------	-------------

4. Etudes sur le terrain

Postes	\$ EU	UC
<i>1. Trois nouvelles études de cas</i>		
Honoraires 350 (\$ EU *3*40 jours)	42.000	28.000
Indemnité journalière (\$ EU 181*3*16 jours)	8668	5893
Frais accessoires (1000 (\$ EU *3)	3000	2000
Frais de transport (3000 (\$ EU *3)	9000	6000
Total	62.668	41.893
<i>2. Amélioration de trois études sectorielles par pays disponibles</i>		
Honoraires (350 (\$ EU *3*15)	15.750	10.500
Indemnité journalière (181 (\$ EU *3*5)	2715	1800
Total (1+2)	81.133	54.193
Fonds bilatéral finlandais		
Honoraires : montant forfaitaire	80.000	53.333
<i>Contribution OPEV</i>	<i>1133</i>	<i>860</i>

5. Autres

Assistance pour l'analyse de données	13.500	9000
2 examinateurs	15.000	10.000
Déplacements du chef d'équipe	14.200	9467
TOTAL COUT	240.638	159.922
TOTAL FONDS BILATERAL FINLANDAIS	186.560	124.373
CONTRIBUTION OPEV	54.078	35.923

1 UC = 1,5 \$ EU

Résumé provisoire Plan du projet de rapport

Titre. Evaluation de l'efficacité de l'assistance de la Banque dans le secteur de l'éducation

Synthèse des documents de référence pour la Revue

Remerciements 1 page

Préface 1 page

Résumé analytique 3 pages

Chapitre 1. Introduction (3 pages)

- 1.1 Objectifs, portée et méthodologie
- 1.2 Limites de la Revue

Chapitre 2. Les défis, les politiques et la performance de l'éducation en Afrique (8 pages)

- 2.1 Les défis de l'éducation en Afrique
- 2.2 Initiatives majeures en matière d'éducation à l'intention de l'Afrique
- 2.3 Performance en matière d'éducation et ses facteurs déterminants
- 2.4 Priorités pour le développement de l'éducation en Afrique

Chapitre 3. Revue de la politique et des stratégies de la Banque en matière d'éducation (4 pages)

- 3.1 Politique et stratégies de la Banque en matière d'éducation
- 3.2 Mise en œuvre de la politique en matière d'éducation

Chapitre 4. Tendances du portefeuille du secteur de l'éducation (8 pages)

- 4.1 Tendances générales du financement du secteur de l'éducation par la Banque
- 4.2 Répartition des projets dans les sous-secteurs
- 4.3 Instruments de financement de l'éducation
- 4.4 Indicateurs de l'éducation et financement par la Banque
- 4.5 Partenariat de la Banque dans le secteur de l'éducation
- 4.6 Tendances dans la répartition du financement des projets

Chapitre 5. Efficacité de l'assistance de la Banque dans le secteur de l'éducation (8 pages)

- 5.1 Conception de qualité des projets
- 5.2 Tendances dans la performance d'exécution en matière d'éducation
- 5.3 Performance des résultats et impacts de l'éducation

Chapitre 6. Amélioration de l'efficacité de la Banque en matière d'éducation (8 pages)

- 6.1 Avantage comparatif de la Banque en matière d'éducation
- 6.2 Domaines stratégiques du développement de l'éducation pour la Banque
- 6.3 Quelques contraintes organisationnelles à surmonter
- 6.4 Amélioration de l'efficacité des partenariats

Chapitre 7. Conclusion, enseignements tirés et recommandations (6 pages)

- 7.1 Conclusion
- 7.2 Enseignements tirés de l'expérience de la Banque et de celle des Pays membres régionaux
- 7.3 Recommandations à l'intention de la Banque et des pays membres régionaux.
Une distinction doit être faite entre les recommandations à court, à moyen et à long terme.

Chapitre 8. Les prochaines étapes (1 page)

Ce paragraphe de clôture indiquera le chemin que la Banque pourrait suivre pour prioriser les recommandations et discuter des défis et du coût de leur mise en œuvre. Il devrait au moins inviter la direction à entreprendre cette activité si elle dépasse les responsabilités d'OPEV. OPEV devrait indiquer comment il se propose d'évaluer les enseignements et la mise en œuvre des enseignements et des recommandations par la direction.

Annexes

Cadre de revue
Résumé des études de cas par pays
Résumé des entretiens (si nécessaire)
Annexes statistiques
Liste des projets en matière d'éducation
Références

Références

- Banque africaine de développement. 1987. *Politique sectorielle en matière d'éducation*, Abidjan, Imprimé en janvier 1986 et mars 1991.
- Banque africaine de développement. 2000. *Politique sectorielle en matière d'éducation*, Abidjan, Mars.
- Banque africaine de développement. 2002. *Revue annuelle de performance de portefeuille 2000*, 25 mars.
- Aghion, P. et E. Cohen. 2004. *Éducation et croissance. Rapport du Conseil Economique et Social*. Paris. Janvier.
- Becker, G.S. 1995. *Human Capital and Poverty Alleviation*. Human Resources Development and Operations Policy Working Paper. La Banque mondiale, Mars.
- Bloom, D., D. Canning, J. Sevi. 2002. *The Demographic Dividend. A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change*, A RAND Program of Policy-Relevant Research Communication.
- Bredie W.B. J. et Beeharry K.G. (1998). *School Enrolment Decline in Sub-Saharan Africa. Beyond the Supply Demand*. World Bank Discussion Paper No. 395.
- Colclough, C. et al. 2003. *Achieving Schooling for All in Africa. Costs, Commitment and Gender*. Ashgate Publishing Limited.
- Caldwell, J.C. 1979. "Education as a Factor in Mortality Decline. An Examination of Nigerian Data". *Population Studies*, Vol. 33, No. 3, Novembre : 395-415.
- Devarajan et al. 1995. *Reviving Project Appraisal at the World Bank*, Policy Research Working Paper 1496.
- Dumont, R. 1966. *L'Afrique noire est mal partie*, Paris : Editions du Seuil, 1980 et 1982.
- Forum sur l'éducation pour tous. 2000. *Cadre d'action de Dakar. L'éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs*, Dakar, Sénégal, 26-28.
- Freeman R. and D.L. Lindauer. 1999. *Why not Africa?* NBER Working Paper Series, February. <http://www.nber.org/papers/w6942>.
- Guellec, D. et P. Ralle. 1996. *Les nouvelles théories de la croissance*, Paris : Repères, La Découverte.
- Hannum, E. and C. Buchmann 2003. *The Consequences of Global Educational Expansion. Social Science Perspectives*. American Academy of Arts and Sciences.

IEG. 2006. *Conducting Quality Impact Evaluations under Budget, Time and Data Constraints*. The World Bank, Washington.

IEG. 2006. *From Schooling Access to Learning Outcomes. An Unfinished Agenda. An Evaluation of World Bank Support to Primary Education*. La Banque mondiale, Washington.

Keely, B. 2007. *Human Capital. How What you Know Shapes your Life*. OECD Insights.

Kwapong, A.A. 1988. *The Challenge of Education in Africa*, Ota, Nigeria, 24 octobre au 1^e novembre.

Michaelova, K. et A. Ehlet. 2004. "Development in Africa Must be Based on Its Youth". *Paper Prepared for the Meeting of Commission for Africa*, German Section, Berlin, 15 Novembre.

Mihyo P.B. 2005. *Education in Africa : Innovations and Challenges*, The Commonwealth Heads of Government Meeting, Malta 25-28.

Njenga, K. 2006. *Aide Memoire on the First Meeting on Working Groups for the Second Decade of Education to be held 4th to 9th June 2006 at Kopanong Conference Centre, Johannesburg, Afrique du Sud*, contact njengab@africa-union.org.

Radker, R. 1997. *Determinants of Educational Achievement and Attainment in Africa*. Institute for Policy Reform. *Working Paper Series*. Février.

Schultz, T.P. 1999. "Health and Schooling Investment in Africa", *Journal of Economic Perspectives* Volume 13, Number 3, summer, 67-88.

Schultz, T.P. 1998. *The Formation of Human Capital and the Economic Development of Africa : Returns to Health and Schooling Investments*. African Development Bank. *Economic Research Papers, No. 37*.

Schultz, T.W. 1961. "Investing in Human Capital". *The American Economic Review*, Volume LI, Mars, 1-17.

Sperling G.B. 2001. "Toward Universal Education. Making Promise, and Keeping It". *Foreign Affairs*. Septembre, 7-13.

Temple, J. 2001. "Growth Effects of Education and Social Capital in the OECD Countries". *OECD Economic Studies* No. 33, 2001/II : 57-101.

Wolf, R.L. 1979. "The Use of Judiciary Evaluation Methods in the Formulation of Educational Policy", *Educational Evaluation Policy Analysis*, Vol. 1, No. 3, Mai-Juin, 19-28.